

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués

Mercredi 4 décembre 2019, 18h00

Aula de la Haute école spécialisée bernoise, Quellgasse 21, 2502 Biel/Bienne

Présidence :	Ralph Thomas, Président
Procès-verbal :	Thomas Berz, Co-Secrétaire
Communes présentes :	40: Aegerten, Bellmund, Biel/Bienne, Brügg, Büren an der Aare, Corgé- mont, Cormoret, Courtelary, Evilard, Gampelen, Hagneck, Hermrigen, Ip- sach, Jens, Lengnau, Ligerz, Lüscherz, Lyss, Meinisberg, Nidau, Orpund, Petit-Val, Plateau de Diesse, Port, Radelfingen, Reconvilier, Romont, Saicourt, Scheuren, Schüpfen, Seedorf, Siselen, Sonceboz-Sombeval, Sorvilier, Studen, Tramelan, Villeret, Vinelz, Wengi, Worben
Voix présentes :	53, majorité absolue 27
Communes excusées :	26: Aarberg, Arch, Belprahon, Büetigen, Cortébert, Diessbach, Dotzigen, Erlach, Eschert, Finsterhennen, Gals, Grandval, Ins, Kallnach, Kappelen, Leuzigen, Merzligen, Mörigen, Moutier, Nods, Perrefitte, Rapperswil, Rüti bei Büren, Safnern, Täuffelen, Tschugg
Communes absentes :	31: Bargaen, Brüttelen, Bühl, Champoz, Corcelles, Court, Crémines, Epsach, Grossaffoltern, La Ferrière, La Neuveville, Loveresse, Meienried, Mont-Tramelan, Müntschemier, Oberwil bei Büren, Orvin, Péry-La Heutte, Pieterlen, Renan, Roches, Saint-Imier, Sauge, Schwadernau, Sonvilier, Sutz-Lattrigen, Tavannes, Treiten, Twann-Tüscherz, Valbirse, Walperswil

1. Salutations

Ralph Thomas, Président de la CRT 1, ouvre l'assemblée et salue les délégués et les invités. Il salue en particulier M. Erich Fehr, maire de la ville de Bienne, ainsi que les traductrices, Mesdames Hélène Béguin et Pia Schell.

Au nom du conseil municipal, le maire Erich Fehr souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette assemblée à Biel/Bienne. Il remercie la CRT 1 pour son engagement en faveur des transports publics. La mobilité et les transports publics doivent être planifiés dans des espaces fonctionnels, telle est la tâche importante de la CRT 1 effectuée depuis 25 ans. Les transports publics jouent évidemment un rôle central dans la nouvelle stratégie globale de mobilité 2018-2040 de la ville de Biel/Bienne. D'une manière générale, on constate aujourd'hui que la mobilité se trouve à un tournant, comme le montrent les discussions sur le changement climatique, la congestion du trafic, la conduite automatisée ou encore les nouveaux modèles de mobilité partagée. Dans ce contexte, les investissements nécessitent une planification prévisionnelle, ce qui est la tâche de la CRT 1. Pour terminer, E. Fehr signale l'inauguration prochaine de la tranchée sous l'autoroute A16, ce qui permettra d'améliorer la connexion des Champs de Boujean aux transports publics dès le prochain changement d'horaire.

Comme il n'y a pas de points controversés à l'ordre du jour, R. Thomas propose de renoncer à l'élection des scrutateurs et soumet l'ordre du jour pour discussion.

→ Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 29.11.2018

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29.11.2018, qui a été envoyé avec l'invitation, ne suscite pas d'intervention.

→ Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2018

Le rapport d'activités 2018 a été envoyé avec l'invitation. Le rapport d'activité ne suscite pas de remarques.

→ Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes 2018

Les comptes 2018 a été envoyée avec l'invitation. R. Thomas résume les points les plus importants : les comptes bouclent sur un déficit de Fr. 1'300.95, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 4'050.

Les changements au niveau du secrétariat ont entraîné des dépenses supplémentaires au niveau des frais de fonctionnement (environ 9 000 CHF de plus que prévu au budget). En revanche, on notera une forte diminution au niveau des études de planification (environ 50 000 CHF de moins que prévu au budget).

R. Thomas se réfère au rapport des vérificateurs envoyé avec l'invitation, qui confirme l'exactitude des comptes. La discussion n'est pas demandée.

→ Les comptes 2018 et le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité.

La décharge est accordée au comité.

5. Modifications statutaires

R. Thomas explique les raisons de la modification des statuts : après la dissolution des associations régionales Granges-Büren et la réorganisation des institutions dans le Jura bernois (création de Jura bernois.Bienne en remplacement de l'Association régionale Jura-Bienne, de Centre-Jura et de la Conférence des maires du Jura bernois), la composition du comité devait être revue et la nécessité d'une commission technique devenait caduque.

Dans le même temps, d'autres dispositions ont été clarifiées. Les principaux changements concernent la possibilité de cumul des voix pour un seul représentant (art. 7), la durée des mandats du comité fixée à quatre ans (art. 8b), la fixation des contributions des communes par l'assemblée des délégués (art. 8e), la composition du comité (art. 10) et le processus de validation des décisions du comité par voie circulaire (art. 13).

→ Les modifications statutaires sont approuvées à l'unanimité.

6. Elections du comité

R. Thomas présente les propositions électorales : Jura bernois.Bienne propose les membres actuels du comité Laurent Droz (Tramelan) et Jacques Misteli (Cour) pour une réélection. Seeland.biel/bienne propose les membres actuels du comité Christine Jakob (Rapperswil) et Jürg Räber (Orpund) ainsi que Barbara Eggimann (Arch) comme troisième représentante de seeland.biel/bienne pour siéger au comité. Florence Schmoll en tant que représentante de la ville de Bienne, Christophe Gagnebin (Tramelan) en tant que vice-président et Ralph Thomas (Bienne) en tant que président se représentent également pour être réélus.

La discussion n'est pas demandée.

→ Le comité est élu à l'unanimité et par applaudissement pour une période de mandat de 4 années.

7. Choix de la commune d'Ins pour la vérification des comptes

R. Thomas remercie la commune d'Ins qui a accepté d'assurer la fonction de vérification des comptes pour la CRT 1.

La discussion n'est pas demandée.

→ La commune d'Ins est choisie à l'unanimité pour fonctionner comme vérificatrice des comptes.

8. Rapport sur les activités en cours (2019)

A. Brahier résume les principaux travaux effectués par la CRT 1 en 2019 : Après le transfert de la gestion du secrétariat aux 2 nouveaux co-secrétaires, les travaux sur le schéma d'offre régional 2022-2025 ont pris une place centrale. Le projet a été soumis au comité et sera envoyé aux communes pour information-participation au début du mois de janvier 2020. Des études de planification ont été réalisées pour la ligne 226 (Sonceboz-Moutier), pour les lignes de bus locales Saint-Imier/Villeret et pour le concept de bus de Bienne ; ces études ont servi de données de bases pour la réalisation du schéma d'offre 2022-25. D'autres sujets ont été abordés, comme le projet pilote de covoiturage entre Saint-Imier et Val-de-Ruz et la préparation de l'étude de planification « Concept de transport public 2035 Bienne et environs ».

9. Programme de travail et budget 2020

T. Berz présente les travaux prévus en 2020 : Au cours du premier semestre, l'accent est mis sur l'achèvement du schéma d'offre régional 2022-2025. Après la phase d'information-participation en janvier/février, le schéma d'offre sera soumis pour approbation lors de l'assemblée générale délégués du 5 mai. Le deuxième travail principal en 2020 pour la CRT 1 sera le concept de transport public 2035 Bienne et environs. Cette étude de planification importante et complète (coût total de 244'000 CHF) doit définir le développement à long terme des transports publics dans l'agglomération biennoise et remplacer le concept de bus 2020. Cette étude est cofinancée substantiellement par la ville de Bienne.

Parmi les autres thèmes abordés en 2020 figurent l'accompagnement de l'étude cantonale "RER Berne 2040" et l'adaptation du concept et des horaires du "Moonliner" pour Bienne et ses environs.

Le budget comprend également des contributions au projet pilote de covoiturage de St-Imier-Val-de-Ruz et à l'étude approfondie du Microrecensement 2020. Le budget prévoit un excédent de dépenses de 11'800 francs suisses. Le comité estime que ce déficit attendu est justifié au vu des importantes activités de planification d'une part et d'autre part car le déficit peut être comblé au cours des deux prochaines années conformément au plan financier.

La discussion n'est pas demandée.

→ Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité.

10. Communications / informations

→ Aucune

11. Divers

→ Aucun

R. Thomas clôt la partie officielle de l'assemblée générale à 18h50.

Deux présentations suivent la partie officielle :

- Florence Schmoll, cheffe du service de l'urbanisme de la ville de Bienne, présente la stratégie globale de mobilité 2018-2040 de la ville de Bienne.
- Corine Thommen (SBB) et Bernd Leckebusch (TPB) informent de l'essai "sowiduu" qui consiste en la mise en place d'un service de navette flexible dans la région de Brügg, Port, Ipsach, Bellmund.

La réunion se termine par un apéritif offert avec l'aimable participation de la ville de Bienne.

Ce procès-verbal sera approuvé lors de l'assemblée générale du 5 mai 2020.

Der Präsident:
Ralph Thomas

Der Protokollführer:
Thomas Berz